

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 04547

Numéro SIREN : 538 787 839

Nom ou dénomination : A.R.F

Ce dépôt a été enregistré le 27/08/2019 sous le numéro de dépôt B2019/023482

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2018

Désignation de l'entreprise : ARF		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 106 AVENUE TOLOSANE		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 5 3 8 7 8 7 8 3 9 0 0 0 3 3		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le 31 12 2018	
		N-1 31 12 2017	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)	AA		
Frais d'établissement *	AB		
Frais de développement *	CX		
Concessions, brevets et droits similaires	AF	7 200	7 200
Fonds commercial (1)	AH		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		
Terrains	AN		
Constructions	AP		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	496 055	496 055
Autres immobilisations corporelles	AT	14 664	6 195
Immobilisations en cours	AV		
Avances et acomptes	AX		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		
Autres participations	CU		
Créances rattachées à des participations	BB		
Autres titres immobilisés	BD		
Prêts	BF		
Autres immobilisations financières*	BH	12 951	
TOTAL (II)	BJ	530 870	509 450
Matières premières, approvisionnements	BL		
En cours de production de biens	BN		
En cours de production de services	BP		
Produits intermédiaires et finis	BR		
Marchandises	BT		
Avances et acomptes versés sur commandes	BV		
Clients et comptes rattachés (3)*	BX	949 775	949 775
Autres créances (3)	BZ	3 045 989	3 045 989
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		
Disponibilités	CF		569
Charges constatées d'avance (3)*	CH	52 494	52 494
TOTAL (III)	CJ	4 048 259	4 048 259
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
Ecart de conversion actif* (VI)	CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	4 579 129	509 450
	IA	4 069 679	3 586 197
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP
		0	(3) Part à plus d'un an :
			CR
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

Désignation de l'entreprise : ARF

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 50 000.....)	DA	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	362 965	362 965
	Report à nouveau	DH	1 590 234	769 335
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	609 390	820 899
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	2 617 589	2 008 200
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	223 813	216 989
	TOTAL (III)	DR	223 813	216 989
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 900	1 427
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	453	453
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	521 099	634 100
	Dettes fiscales et sociales	DY	669 852	688 363
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	34 973	36 667
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 228 277	1 361 008
	Ecarts de conversion passif *	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 069 679	3 586 197
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 228 277	1 361 008
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : ARF		Exercice N		Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens* services*	FD	FE	FF		
		FG	5 132 283	FH	5 132 283	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	5 132 283	FK	5 231 012	
	Production stockée*			FL	5 132 283	
	Production immobilisée*			FM		
	Subventions d'exploitation			FN		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)			FO		
	Autres produits (1) (11)			FP	24 012	
				FQ	1 842	
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	5 158 137	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	1 875 714	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	95 511	
	Salaires et traitements*			FY	1 804 603	
	Charges sociales (10)			FZ	742 894	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions		GA	3 110	
				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD	7 744		
	Autres charges (12)		GE	6		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	4 529 582
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	628 555
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	30	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
	Total des produits financiers (V)			GP	30	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	19 195	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
	Total des charges financières (VI)			GU	19 195	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(19 165)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	609 390	

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : ARF

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			598
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH			598
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI			(598)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	5 158 167	5 300 417	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	4 548 777	4 479 517	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	609 390	820 899	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	HY			
		IG			
	(3) Dont {	HP			
		HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	19 195	10 792	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
		RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	23 092	69 372	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
Informations complémentaires (CICE)	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Autres immobilisations incorporelles	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	X
Ventilation de l'effectif moyen	X
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	X
Honoraires des commissaires aux comptes	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	X
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	X
Transferts de charges	X
Résultats financiers des cinq derniers exercices	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/I)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Provisions pour risques et charges :

Une provision est constituée lorsque la société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Les provisions à fin décembre 2018 ont été estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables.

Les autres provisions pour risques et charges correspondent aux litiges sociaux en cours.

Variations des capitaux propres :

- Capitaux Propres à l'ouverture : 2 008 200
- Augmentation de Capital : 0
- Distribution de dividendes : 0
- Résultat de l'exercice : 609 390
- Capitaux Propres à la clôture : 2 617 589

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Intégration fiscale :

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par la société ALYZIA HOLDING société immatriculée en France à Bobigny sous le RCS 552 134 975 depuis le 1er janvier 2012.

La convention d'intégration fiscale conclue avec ALYZIA HOLDING prévoit que la filiale calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et règle sa dette d'impôt à ALYZIA HOLDING, société tête de Groupe.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 78 901 €. La société a demandé un préfinancement à BPI au titre de ce mécanisme. Le préfinancement est réglé directement à Alyzia Holding. La société a décidé d'affecter ce crédit d'impôt au soutien de l'investissement, à la recherche et à l'innovation, ainsi qu'au développement de l'emploi.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	5 000			5 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	499 614
Autres créances	34 909
Total	534 522

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 900
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 257
Dettes fiscales et sociales	486 285
Autres dettes	34 973
Total	576 415

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	52 494
Total	52 494

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

La société est engagée dans des contrats commerciaux avec des sociétés du groupe 3S/Alyzia, contrats dans le cadre desquels elle est client ou fournisseur. Ces contrats étant exclus de la liste des transactions liées notamment car conclus à des conditions normales de marché la société n'a pas à en donner le détail.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS ASSISTANCE EN ESCALE	5 132 283
Total	5 132 283

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	5 132 283
Total	5 132 283

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	5
Agents de maîtrise et techniciens	2
Ouvriers	35
Total	42

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	19 195	30
Dont entreprises liées	18 945	

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 040 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 4 040.00€

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Pour la clôture 2018, il a été décidé de retenir une provision pour les personnes dont le départ à la retraite est prévu dans les 12 prochaines années. Cette période de 12 ans correspond à la durée maximale estimée des renouvellements de contrat, étant entendu que le nouveau bénéficiaire du contrat reprend les engagements de retraite lorsqu'il reprend les salariés. Cette évolution méthodologique fait suite à la disparition du contrat liant Alyzia à Aéroports de Paris.

Une provision pour retraite d'un montant de 222 264 € est constituée, cette provision a été calculée par un actuaire indépendant.

La société applique la méthode générale.

La provision pour médailles de travail d'un montant de 1 549 € est estimée par ce même actuare.

Les évaluations réalisées décrivent les passifs sociaux de la société. Elles comprennent la valeur actuelle probable des prestations futures à la date d'évaluation, la dette actuarielle à la date d'évaluation.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
52 à 59 ans	6 à 13 ans	222 264
moins de 52 ans	plus de 13 ans	
Engagement total		222 264

Hypothèses de calculs retenues

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer les obligations sont :

- Taux de revalorisation des salaires (y compris inflation) : 2%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 2%
- Taux charges sociales : 40%
- Table de mortalité : table INSEE 2018

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
MERAINA	SASU	25 520 160	61 RUE CLAUDE BERNARD 75005 PARIS

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REFACTORATIONS FORMATIONS	18 995
REMBOURSEMENT CPAM/MUT/FONGECIF	4 097
Total	23 092

A.R.F
Société par actions simplifiée au capital de 50 000 Euros
Siège social : 106 Avenue Tolosane
31520 RAMONVILLE SAINT-AGNE
R.C.S. TOULOUSE B 538 787 839

AGM DU 28 JUIN 2019
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TROISIÈME DÉCISION - Affectation du résultat

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 qui s'élève à 609 390 Euros au compte « Report à Nouveau » créateur qui passe ainsi de 1 590 234 Euros à 2 199 624 Euros.

QUATRIÈME DÉCISION - Déclaration au titre de l'article 243 bis du Code général des impôts

L'associée unique déclare, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au titre des trois précédents exercices.

Pour copie certifiée conforme.

Le Président :
Didier MONTEGUT



ATTESTATION DU PRÉSIDENT D'EXONÉRATION D'UN RAPPORT DE GESTION

Je soussigné, Didier MONTEGUT,

En ma qualité de Président de la société A.R.F, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 50 000 Euros, dont le siège social est situé 106 Avenue Tolosane, 31520 RAMONVILLE SAINT-AGNE, immatriculée au R.C.S. de TOULOUSE sous le numéro 538 787 839,

Atteste que ladite société est une petite entreprise au sens des dispositions du Code de commerce (C.com, article L 223-16 sur renvoi de C. com, article L 232-1, IV et C.com, article D 123-200, 2°).

En effet, la société A.R.F, à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2018, ne dépasse pas deux des trois seuils suivants :

- Total du bilan :	4 millions d'Euros
- Montant net du chiffre d'affaires :	8 millions d'Euros
- Nombre moyen de salariés :	50

Au 31 décembre 2018 :

- son total de bilan est de :	4 579 129 €
- son montant net du chiffre d'affaires est de :	5 132 283 €
- son nombre moyen de salariés est de :	43

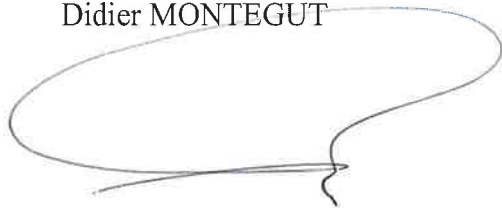
La société A.R.F n'appartient pas à l'une des catégories définies à l'article L 123-16-2 du Code de commerce.

Conformément à l'article L 232-1, IV du Code de commerce, la société A.R.F est exonérée de la rédaction d'un rapport de gestion.

Fait à RAMONVILLE SAINT-AGNE,

Le 14 juin 2019

Le Président :
Didier MONTEGUT





A.R.F

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



Ernst & Young et Autres
Le Compans - Immeuble B
1, place Alfonse Jourdain
BP 98536
31685 Toulouse cedex 6

Tél. : +33 (0) 5 62 15 43 43
www.ey.com/fr

A.R.F

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société A.R.F,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associée unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.R.F relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulouse, le 21 juin 2019

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Jérôme Guirauden

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	7 200	7 200				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	496 055	496 055		1 573	1 573	100.00
	Autres immobilisations corporelles	14 664	6 195	8 469	10 007	1 538	15.37
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	12 951		12 951	12 951		
	Total II	530 870	509 450	21 421	24 531	3 110	12.68
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	949 775		949 775	955 031	5 256	0.55
	Autres créances	3 045 989		3 045 989	2 553 846	492 144	19.27
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités				569	569	100.00
	Charges constatées d'avance (3)	52 494		52 494	52 221	273	0.52
	Total III	4 048 259		4 048 259	3 561 666	486 593	13.66
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 579 129	509 450	4 069 679	3 586 197	483 482	13.48

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 12		Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	50 000		50 000			
	Réserves						
	Réserve légale	5 000		5 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées	362 965		362 965			
	Autres réserves						
	Report à nouveau	1 590 234		769 335		820 899	106.70
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	609 390		820 899		211 510	25.77
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	2 617 589		2 008 200		609 390	30.35
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	223 813		216 989		6 824	3.14
	Total III	223 813		216 989		6 824	3.14
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	1 900		1 427		474	33.20
	Emprunts et dettes financières diverses	453		453			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	521 099		634 100		113 001	17.82
	Dettes fiscales et sociales	669 852		688 363		18 510	2.69
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	34 973		36 667		1 694	4.62
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	1 228 277		1 361 008		132 731	9.75
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	4 069 679		3 586 197		483 482	13.48

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 228 277

1 361 008

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	5 132 283		5 132 283	5 231 012		98 730	1.89
Chiffre d'affaires NET	5 132 283		5 132 283	5 231 012		98 730	1.89
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			24 012	69 372		45 360	65.39
Autres produits			1 842	2		1 840	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			5 158 137	5 300 387		142 250	2.68
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			1 875 714	1 835 462		40 252	2.19
Impôts, taxes et versements assimilés			95 511	72 752		22 758	31.28
Salaires et traitements			1 804 603	1 788 618		15 985	0.89
Charges sociales			742 894	724 333		18 560	2.56
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 110	3 377		267	7.90
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions			7 744	43 210		35 466	82.08
Autres charges			6	17		12	67.96
Total des Charges d'exploitation (II)			4 529 582	4 467 770		61 811	1.38
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			628 555	832 616		204 062	24.51
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		30		30		
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		30		30		
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		19 195		11 149	8 046	72.17
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		19 195		11 149	8 046	72.17
2. Résultat financier (V-VI)		19 165		11 119	8 046	72.36
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		609 390		821 497	212 108	25.82
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				598	598	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII				598	598	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				598	598	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		5 158 167		5 300 417	142 250	2.68
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		4 548 777		4 479 517	69 260	1.55
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		609 390		820 899	211 510	25.77

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

19 195

10 792

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Provisions pour risques et charges :

Une provision est constituée lorsque la société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Les provisions à fin décembre 2018 ont été estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables.

Les autres provisions pour risques et charges correspondent aux litiges sociaux en cours.

Variations des capitaux propres :

- Capitaux Propres à l'ouverture : 2 008 200
- Augmentation de Capital : 0
- Distribution de dividendes : 0
- Résultat de l'exercice : 609 390
- Capitaux Propres à la clôture : 2 617 589

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Intégration fiscale :

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par la société ALYZIA HOLDING société immatriculée en France à Bobigny sous le RCS 552 134 975 depuis le 1er janvier 2012.

La convention d'intégration fiscale conclue avec ALYZIA HOLDING prévoit que la filiale calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et règle sa dette d'impôt à ALYZIA HOLDING, société tête de Groupe.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 78 901 €. La société a demandé un préfinancement à BPI au titre de ce mécanisme. Le préfinancement est réglé directement à Alyzia Holding. La société a décidé d'affecter ce crédit d'impôt au soutien de l'investissement, à la recherche et à l'innovation, ainsi qu'au développement de l'emploi.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	5 000			5 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	499 614
Autres créances	34 909
Total	534 522

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 900
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 257
Dettes fiscales et sociales	486 285
Autres dettes	34 973
Total	576 415

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	52 494
Total	52 494

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

La société est engagée dans des contrats commerciaux avec des sociétés du groupe 3S/Alyzia, contrats dans le cadre desquels elle est client ou fournisseur. Ces contrats étant exclus de la liste des transactions liées notamment car conclus à des conditions normales de marché la société n'a pas à en donner le détail.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Ventilation du chiffre d'affaires net**

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS ASSISTANCE EN ESCALE	5 132 283
Total	5 132 283

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	5 132 283
Total	5 132 283

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	5
Agents de maîtrise et techniciens	2
Ouvriers	35
Total	42

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	19 195	30
Dont entreprises liées	18 945	

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 040 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 4 040.00€

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Pour la clôture 2018, il a été décidé de retenir une provision pour les personnes dont le départ à la retraite est prévu dans les 12 prochaines années. Cette période de 12 ans correspond à la durée maximale estimée des renouvellements de contrat, étant entendu que le nouveau bénéficiaire du contrat reprend les engagements de retraite lorsqu'il reprend les salariés. Cette évolution méthodologique fait suite à la disparition du contrat liant Alyzia à Aéroports de Paris.

Une provision pour retraite d'un montant de 222 264 € est constituée, cette provision a été calculée par un actuaire indépendant.

La société applique la méthode générale.

La provision pour médailles de travail d'un montant de 1 549 € est estimée par ce même actuaire.

Les évaluations réalisées décrivent les passifs sociaux de la société. Elles comprennent la valeur actuelle probable des prestations futures à la date d'évaluation, la dette actuarielle à la date d'évaluation.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
52 à 59 ans	6 à 13 ans	222 264
moins de 52 ans	plus de 13 ans	
Engagement total		222 264

Hypothèses de calculs retenues

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer les obligations sont :

- Taux de revalorisation des salaires (y compris inflation) : 2%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 2%
- Taux charges sociales : 40%
- Table de mortalité : table INSEE 2018

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
MERAINA	SASU	25 520 160	61 RUE CLAUDE BERNARD 75005 PARIS

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REFACTURATIONS FORMATIONS	18 995
REMBOURSEMENT CPAM/MUT/FONGECIF	4 097
Total	23 092

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(Ne pas reporter le montant des centimes)*
QUADRATUS informatique

Désignation de l'entreprise : ARF													Néant		*									
CADRE A			IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1			Augmentations												
												Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3										
INCORP.	Frais d'établissement et de développement						TOTAL I		CZ				D8				D9							
	Autres postes d'immobilisations incorporelles						TOTAL II		KD	7 200			KE				KF							
CORPORELLES	Terrains								KG				KH				KI							
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants		L9				]	KJ				KK				KL					
				Dont Composants		M1				]	KM				KN				KO					
		Sur sol d'autrui		Dont Composants		M1				]	KM				KN				KO					
				Dont Composants		M2				]	KP				KQ				KR					
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *						Dont Composants		M2				]	KP				KQ				KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						Dont Composants		M3				]	KS	496 055			KT				KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *								KV	11 284			KW				KX						
										KY				KZ				LA						
		Matériel de transport *								LB	3 380			LC				LD						
				Matériel de bureau et mobilier informatique								LE				LF				LG				
	Emballages récupérables et divers *								LE				LF				LG							
			Immobilisations corporelles en cours								LH				LI				LJ					
	Avances et acomptes								LK				LL				LM							
	TOTAL III								LN	510 719			LO				LP							
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence								8G				8M				8T							
	Autres participations								8U				8V				8W							
	Autres titres immobilisés								1P				1R				1S							
	Prêts et autres immobilisations financières								1T	12 951			1U				1V							
	TOTAL IV								LQ	12 951			LR				LS							
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								ØG	530 870			ØH				ØJ								
CADRE B			IMMOBILISATIONS				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3			Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence										
							par virement de poste à poste 1				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4									
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN			CØ			DØ			D7								
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO			LV			LW	7 200		1X	7 200							
CORPORELLES	Terrains						IP			LX			LY			LZ								
	Constructions	Sur sol propre		IQ				MA			MB			MC										
				Sur sol d'autrui		IR				MD			ME			MF								
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS				MG			MH			MI										
				Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT				MJ			MK	496 055		ML	496 055					
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU				MM			MN	11 284		MO	11 284									
				Matériel de transport		IV				MP			MQ			MR								
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW				MS			MT	3 380		MU	3 380									
				Emballages récupérables et divers *		IX				MV			MW			MX								
	Immobilisations corporelles en cours					MY				MZ			NA			NB								
	Avances et acomptes				NC				ND			NE			NF									
	TOTAL III				IY				NG			NH	510 719		NI	510 719								
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ				ØU			M7			ØW								
		Autres participations				IØ				ØX			ØY			ØZ								
		Autres titres immobilisés				11				2B			2C			2D								
Prêts et autres immobilisations financières				12				2E			2F	12 951		2G	12 951									
TOTAL IV				13				NJ			NK	12 951		2H	12 951									
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14				ØK			ØL	530 870		ØM	530 870									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : ARF

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	7 200	PF		PG		PH	7 200
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	494 483	QA	1 573	QB	1	QC	496 055
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	1 686	QE	1 128	QF	(0)	QG	2 815
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	2 970	QM	409	QN	(0)	QO	3 380
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	499 140	QV	3 110	QW	(0)	QX	502 250
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	506 340	ØP	3 110	ØQ	(0)	ØR	509 450

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel			Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement TOTAL I	M9	N1		N2			N3	N4		N5			N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8		P6			P7	P8		P9			Q1
Terrains	Q2	Q3		Q4			Q5	Q6		Q7			Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2			R3	R4		R5			R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9			S1	S2		S3			S4
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5	S6	S7			S8	S9		T1			T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4		T5			T6	T7		T8			T9
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1	U2	U3			U4	U5		U6			U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1			V2	V3		V4			V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8			V9	W1		W2			W3
Emballages récup.et divers	W4	W5		W6			W7	W8		W9			X1
TOTAL III	X2	X3		X4			X5	X6		X7			X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL						NM						NO
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total généralnon ventilé (NP + NQ + NR)	NW				Total généralnon ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total généralnon ventilé (NW - NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : ARF

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	216 989	4Y	7 744	4Z	920	5A	223 813
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	216 989	TV	7 744	TW	920	TX	223 813
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B		6C		6D	
		- corporelles	6E	6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	O2	O3		O4		O5	
		- titres de participation	9U	9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7		O8		O9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	216 989	UB	7 744	UC	920	UD	223 813
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	7 744	UF	920			
		- financières	UG		UH				
		- exceptionnelles	UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

8

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2018

Formulaire obligatoire (article 53
A du Code Général des Impôts)

Exemple à conserver par le déclarant

Désignation de l'entreprise : ARF

Néant

*

CADRE A

ÉTAT DES CRÉANCES

DE L'ACTIF
IMMOBILISÉ

Créances rattachées à des participations

Prêts (1) (2)

Autres immobilisations financières

UL

UP

UT

UM

UR

UV

UN

US

UW

12 951

0

12 951

DE L'ACTIF
CIRCULANT

Clients douteux ou litigieux

Autres créances clients

Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation
prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO)

Personnel et comptes rattachés

Sécurité sociale et autres organismes sociaux

Etat et autres
collectivités
publiques

Impôts sur les bénéfices

Taxe sur la valeur ajoutée

Autres impôts, taxes et versements assimilés

Divers

Groupe et associés (2)

Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations
de pension de titres)

Charges constatées d'avance

TOTAUX

VA

UX

ZI

UY

UZ

VM

VB

VN

VP

VC

VR

VS

VT

VD

VE

VF

4 061 210

4 048 259

12 951

RENVOIS

(1)

Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice

- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2)

Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

VD

VE

VF

1 000

1 000

CADRE B

ÉTAT DES DETTES

Montant brut
1

A 1 an au plus
2

A plus d'1 an et 5 ans au plus
3

A plus de 5 ans
4

Emprunts obligataires convertibles (1)

Autres emprunts obligataires (1)

Emprunts et dettes
auprès des
établissements
de crédit (1)

à 1 an maximum à l'origine

à plus de 1 an à l'origine

Emprunts et dettes financières divers (1) (2)

Fournisseurs et comptes rattachés

Personnel et comptes rattachés

Sécurité sociale et autres organismes sociaux

Etat et
autres
collectivités
publiques

Impôts sur les bénéfices

Taxe sur la valeur ajoutée

Obligations cautionnées

Autres impôts, taxes et assimilés

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Groupe et associés (2)

Autres dettes (dont dettes relatives à des
opérations de pension de titres)

Dette représentative de titres empruntés
ou remis en garantie *

Produits constatés d'avance

TOTAUX

7Y

7Z

VG

VH

8A

8B

8C

8D

8E

VW

VX

VQ

8J

VI

8K

ZZ

8L

VY

VJ

VK

1 228 277

1 228 277

RENVOIS

(1)

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2)

Montant des divers emprunts et dettes contrac-
tés auprès des associés personnes physiques

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

VZ

VL

1 228 277

QUADRATUS Informatique

Dossier N° ARF en Euros.